

Catégorie hiérarchique :	A
Fonction :	Chargé de communication (H/F)
Affectation :	Direction interrégionale Provence Alpes -Côte d'azur Corse Parc naturel marin du cap Corse et d'Agriate / Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate
Positionnement	Sous l'autorité hiérarchique directe de la directrice déléguée du Parc Naturel Marin Pilotage fonctionnel de la Cheffe du service communication grand public national et dans les territoires
Résidence administrative :	Bastia (2B)
Conditions :	Emploi permanent à pourvoir soit par : - un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ; - en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 235 € et 3 041 € bruts mensuels)

DESCRIPTION DES MISSIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin du Cap corse et de l'Agriate / Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate est une aire marine protégée qui a pour objectifs de préserver le milieu marin, d'améliorer sa connaissance et de contribuer au développement durable des activités maritimes. Il a été créé par le décret n°2016-963 du 15 juillet 2016.

Il s'agit du plus vaste parc naturel marin de métropole, englobant 6 830 km² d'espaces maritimes, dont 4 282 km² se situent dans la zone économique exclusive française et 225 km de côtes. Limitrophe des eaux italiennes au large, il est délimité à l'ouest à la pointe de Lozari et à l'est à la limite nord de Bastia, ville porte du Parc.

Son plan de gestion, document stratégique fixant les enjeux et objectifs à 15 ans, a été validé et approuvé en 2019. L'équipe du parc contribue à la mise en œuvre des missions prévues au plan de gestion, décliné en une stratégie d'actions triennale et des programmes d'actions annuels, afin d'atteindre les objectifs collectivement fixés.

Le conseil de gestion du Parc naturel marin se réunit régulièrement en plénière ou en Bureau. Par ailleurs dans le cadre de son animation territoriale et thématique, le Parc naturel marin anime différentes commissions et groupes de travail sur son périmètre d'intervention.

L'équipe du Parc naturel marin est actuellement constituée de 14 agents (directrice-déléguée, service ingénierie avec chargés de mission, service opérations avec agents de terrain, ESC), Il accueille par ailleurs régulièrement des stagiaires, services civiques, contrats à durée déterminée.

L'activité du Parc naturel marin est déployée en lien avec ses partenaires sous différentes formes contractuelles, dont notamment l'achat, le marché, la subvention, les conventions de recherche et développement ou de coopération. Le Parc naturel marin gère également en local le suivi de ses conventions de recettes. Pour le suivi de proximité des ressources humaines, il travaille en lien direct avec la direction interrégionale PACA CORSE de l'OFB.

A l'échelle nationale, le Parc naturel marin du Cap corse et de l'Agriate / Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate fait partie du réseau des aires protégées de l'OFB animé fonctionnellement par la Direction des aires protégées

Description du poste :

Missions :

Elaborer, proposer, réviser, mettre en œuvre et évaluer une stratégie de communication pluriannuelle dans ses différentes composantes (technique, organisationnelle, relationnelle et financière). Cette stratégie de communication devra s'inscrire dans les objectifs du plan de gestion du Parc et dans le cadre de la stratégie de communication de la direction interrégionale Provence Alpes -Côte d'azur Corse et de l'OFB .

Objectifs :

- Faire évoluer positivement les pratiques,
- Augmenter la notoriété, l'identification et l'appropriation du Parc par les usagers et les acteurs politique, professionnel, institutionnel et technique locaux.
- Permettre Favoriser l'acceptabilité de projets structurants pour le territoire du Parc,
- Participer et/ou mettre en œuvre les missions de communication des services départementaux,

Pour atteindre ces objectifs, il/elle bénéficiera de l'appui technique et des ressources développées par la direction de la communication et du mécénat de l'OFB ainsi que par celle de la DIR paca Corse.

Activités principales :

1- Stratégie, plan, bilan de communication et de sensibilisation

- Rédaction, révision et mise en œuvre de la stratégie de communication et de sensibilisation ;
- Déclinaison de la stratégie en plan annuel en concertation avec les différents services de la structure, les acteurs publics et privés locaux ;
- Planification des actions de communication (promotion, information) sur les activités et opérations menées par le Parc, des actions de sensibilisation sur des sujets et des thématiques entrant dans le champ de compétence du Parc et plus généralement de l'OFB ;
- Elaboration de la stratégie de communication en situation de crise ;
- Représentation si besoin de la structure dans différentes instances auprès des professionnels, de l'administration et des tiers ;
- Appui aux agents pour définir et réaliser les actions de sensibilisation relatives à leurs projets ;
- Evaluation des actions menées et bilan annuel ;

2- Champ d'intervention couvrant tous les domaines de la communication et de la sensibilisation à l'environnement, notamment :

- Edition : élaboration, rédaction et diffusion de plaquettes, newsletters, guides, panneaux, expositions, etc ;
- Communication digitale : mise à jour du site internet du Parc, rédaction de contenus web, alimentation de réseaux sociaux (facebook, Instagram) ;
- Événementiel : organisation de manifestations ;
- Relations médias : rédaction de communiqués, organisation de points presse, accueil reportages...
- Multimédia : constitution et suivi du fonds photos et vidéos, acquisitions...

3- Communication de crise

4- Participation à la coordination des actions de sensibilisation auprès des différents publics ;

5- Elaboration des cahiers des charges et procédures administratives relatives aux appels à projets, conventions et marchés publics, suivi administratif et financier des actions, ;

6- Contribution à la communication nationale sur les parcs naturels marins et à la vie du service communication grand public national et dans les territoires- : participation aux réunions de réseaux, remontée des informations du parc naturel marin pour alimenter la communication OFB...;

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Ensemble des agents du Parc naturel marin du Cap corse et de l'Agriate / Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate,
- Ensemble des agents de la Direction interrégionale Paca Corse
- Ensemble des services de l'OFB, en particulier la Direction des aires protégées
- La direction de la communication et du mécénat.

Relations externes :

- Les membres du Conseil de gestion,
- L'Office de l'Environnement de la Corse
- Les services de l'Etat,
- Les collectivités territoriales (celles qui ne sont pas déjà dans le conseil de gestion)
- Les acteurs du monde économique

PROFIL RECHERCHE

- Diplôme de niveau Bac+5 minimum
- Formation supérieure dans le domaine scientifique ;
- Expérience de 5 ans dans la communication y compris institutionnelle ou en situation le nécessitant ;
- La connaissance du milieu insulaire serait un plus ;
- Gout prononcé pour la protection de l'environnement et/ou la mer.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance des outils et techniques de communication
- Connaissance des spécificités de la communication publique
- Connaissance du fonctionnement de la commande publique.

Savoir-faire opérationnel :

- Capacité à encadrer
- Excellentes capacités d'expression écrite, orale et de synthèse.
- Maîtrise des outils graphiques usuels et des réseaux sociaux.
- Encadrement de prestataires
- Pilotage de projets (du cahier des charges à l'évaluation)
- Gestion de la communication de crise

Savoir-être professionnel :

- Créativité et inventivité
- Capacité de travail en équipe et en réseau, dans un environnement hiérarchique et fonctionnel
- Autonomie et force de proposition
- Méthode et organisation
- Réactivité
- Sens du dialogue et compréhension des enjeux des acteurs
-

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Travail possible le WE
- Permis B

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **PNMCCA-CHCOMM-F** à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **7 mai 2021**.